

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19/09/2022

### **LA FRANCE DÉCROCHE LA TROISIÈME PLACE DU CHALLENGE EUROPÉEN DE LA CYBERSÉCURITÉ**

*Pour sa quatrième participation, la France décroche la troisième place à l'European Cybersecurity Challenge (ECSC), qui s'est tenu les 14 et 15 septembre 2022 à Vienne. Cette compétition européenne a opposé 28 équipes nationales composées de jeunes hackers éthiques. Rendez-vous en 2023 pour la prochaine édition qui aura lieu en Norvège !*

Depuis plusieurs années, la France participe à l'ECSC qui rassemble à chaque édition plus d'une vingtaine de pays européens et leurs équipes nationales composées de jeunes hackers éthiques, âgé(s) de 14 à 25 ans. Ce challenge permet aux nouveaux talents européens de la sécurité numérique de se mesurer les uns aux autres, avec des séries d'épreuves variées (cryptographie, reverse engineering, recherche de vulnérabilité, etc.). Pendant plusieurs jours, leurs compétences et qualités sont été mises à rude épreuve.

Les joueurs de l'équipe France ont été sélectionnés lors du France Cybersecurity Challenge (FCSC) organisé par l'ANSSI, compétition qui repose sur le format « *Capture the flag* » (CTF) consistant à résoudre plusieurs épreuves (crypto, reverse, Pwn, web, forensics, etc) afin de gagner des points. Les coaches ont repéré et sélectionné les meilleurs profils en prenant en compte leurs expertises, leur talent, leurs qualités humaines et leur sens du collectif.

En effet, pour accompagner, entraîner et préparer l'équipe lors du challenge, des professionnels de la SSI sont choisis comme « coaches » officiels de l'équipe. Tels des entraîneurs sportifs, ces coaches orientent et épaulent les joueurs, les conseillent sur la stratégie à adopter pour la priorisation des épreuves à résoudre, sans jamais néanmoins rentrer sur le terrain.

Lors de cette édition 2022, la France a décroché avec succès la troisième place du challenge, derrière les équipes allemandes et danoises. Parés de leur enthousiasme, de leur détermination et de leur bonne humeur, les joueurs de la Team France se sont distingués pendant dès le premier jour en prenant la tête du peloton et en alliant compétences individuelles et travail en équipe.

Guillaume Poupard, Directeur général de l'ANSSI, félicite l'équipe française : « *C'est grâce à sa capacité à être agile et solidaire en faisant face à chaque défi que notre Team France signe un nouveau succès*



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



à l'European Cybersecurity challenge, en incarnant nos valeurs et en participant à notre rayonnement au niveau international. »

## LE CHALLENGE EUROPÉEN EN QUELQUES MOTS

Le besoin prégnant de professionnels de la sécurité informatique est largement reconnu dans le monde entier. Face à cette pénurie de compétences, de nombreux pays ont lancé des concours nationaux de cybersécurité à l'intention des étudiants, des diplômés universitaires ou même des non professionnels des technologies de l'information, dans le but de trouver de nouveaux et jeunes cyber talents et d'encourager leurs joueurs à faire carrière dans la cybersécurité. L'European Cyber Security Challenge (ECSC) s'appuie sur ces concours en y ajoutant une dimension paneuropéenne.

Les meilleurs talents cyber de chaque pays participant se réunissent cette année à Vienne pour tisser des liens, collaborer et enfin se mesurer les uns aux autres. Les participants devront résoudre une série d'épreuves variées (cryptographie, reverse engineering, recherche de vulnérabilité, etc.).

L'European Cyber Security Challenge est une initiative de l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA). Cette année, le concours est organisé par l'Autriche.

Retrouvez les moments forts de l'équipe et de la compétition en suivant le #ECSC2022



## À PROPOS DE L'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité de la Première ministre.

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION  
ANSSI - 51, boulevard de la Tour-Maubourg - 75700 PARIS 07 SP

[www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr)



## Contacts Presse

Roxane ROSELL

[roxane.rosell@ssi.gouv.fr](mailto:roxane.rosell@ssi.gouv.fr)

06 49 21 63 80

[presse@ssi.gouv.fr](mailto:presse@ssi.gouv.fr)